

un cours de FRANCINE KAUFMANN



Leçon 8 : La poésie biblique

Séquence 2. La terminologie poétique dans l'hébreu biblique

Revenons à la terminologie biblique de la poésie, ou de la poésie chantée. Il faudrait faire une distinction entre *chira*, qui est « la poésie », et *chir* qui est « la chanson ». Or dans la Bible *chir* désigne très souvent aussi la poésie. Nous le savons en fonction des verbes qui accompagnent soit le substantif *chir*, soit le substantif *chira*, soit le substantif *mizmor*. La Bible distingue entre *leDabèr chir* qui signifie : « parler un *chir* », c'est-à-dire en fait déclamer un poème biblique, et *leNaguène chir* qui signifie : « jouer un *chir* », sur un instrument. Ce nouveau verbe que l'on trouve dans la Bible : *leNaguène*, désigne l'action de « s'accompagner d'un instrument de musique ». *leNaguène* c'est plus généralement jouer, interpréter une musique sur un instrument.

Je vais vous citer quelques versets pour que vous vous rendiez compte des emplois des divers vocables. La notion de refrain, de chanson, de cantique, entonnés avec une musique ou interprétés par plusieurs voix apparaît par exemple dans le fameux **Psaume 137**. Lorsque les Judéens sont déportés en Babylonie après la destruction du Temple par Nabuchodonosor [ce Psaume ne peut donc pas avoir été écrit par David lui-même] – les geôliers des Judéens leur demandent: Chirou lanou miChirey Tsione « chantez-nous donc (chantez pour nous) des chants (Chirim) de Sion ». Et les Judéens répondent : Eykh nachir 'al admate nèkhar ? « Comment pourrions-nous chanter sur une terre étrangère ? ». Là, il s'agit bien de chansons, accompagnées au Kinor (la lyre). Les exilés ont d'ailleurs suspendu leurs lyres sur les branches des saules qui bordent les fleuves de Babylone (v. 2). Mais peut-être est-il question ici de poèmes déclamés sur un accompagnement musical puisque l'un des substantifs employés au v. 3 est « diverey chir », des paroles (devarim) [du verbe leDabèr qui veut dire « parler »]. À moins que diverey chir ne signifie ici : « des choses, des pièces poétiques ». Chouraqui traduit d'ailleurs ainsi : « nos geôliers nous demandaient les paroles d'un poème » [...] « Poétisez-nous un poème de Siôn! », (v. 4) « Quoi, poétiser le poème de IHVH-Adonaï sur une glèbe étrangère ? »

Rappelons-nous tout de même que la Bible emploie *leDabèr*, parler, ou *lÉmor* « dire », quand il s'agit de déclamer un texte, avec ou sans accompagnement musical. Pour un chant vocal, on emploiera. *chirou*, *chir*, *laChir*, « chanter ».

Ouvrons maintenant le **Cantique de Deborah** (Juges 5,12) : *Ouri, ouri, daberi chir* : Deborah s'adresse à elle-même (ou peut-être est-ce le peuple qui s'adresse à Déborah) et dit : « Éveille-toi, éveille-toi (*ouri, ouri*), parle ce poème (*daberi chir*) » ; donc, en fait : déclame ce cantique. Il ne s'agit pas d'entonner ce cantique, mais bien de le parler. Le Cantique de Deborah qui se trouve dans le Livre des Juges au chapitre 5 est considéré par tous – quand je dis tous, ce sont les critiques bibliques, pas le Talmud lui-même – comme le poème le plus



un cours de FRANCINE KAUFMANN



ancien de la Bible. Il contient des archaïsmes de langue et de construction, des archaïsmes grammaticaux, des formes qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. On le date à peu près du XI^e siècle avant l'ère chrétienne, et il s'agit bien d'un poème qui est déclamé par Deborah : on l'appelle : *Chirate Dvorah*, le « Cantique de Déborah », *chira* opposé à *chir*, cantique parlé.

Chirat haYam, le Cantique sur la Traversée de la Mer rouge, que l'on considère aussi comme étant l'un des textes poétiques les plus anciens de la Bible, est entonné par Myriam avec les femmes qui, elles, jouent du tambourin en chantant. Myriam aussi prend d'ailleurs son tambourin et chante. Moïse lui-même entonne cette chira : az yachir Moché ète haChira hazote : « c'est alors que Moïse entonne [ou entonnera : le verbe est au futur] ce cantique » et là on a chira. Probablement à cause des tambourins, il s'agissait d'un chant musical qui était à la fois poème et musique. Évidemment, dans un texte destiné à être chanté, on tient compte du fait que les mots doivent coller à la musique. Le rythme, les sonorités, les accents toniques, sont particulièrement importants. C'est vrai aussi pour un texte qui doit être déclamé, tout en respectant la musique, ou chanté selon le rythme de la musique, et cela donne évidemment à la poésie biblique un caractère particulier. Encore une fois, souvent les cantiques ou les mizmorim, « les psaumes », sont entonnés sur une musique donnée ou avec un accompagnement. Nous devons aujourd'hui essayer de reconstituer la prononciation exacte de l'hébreu à l'époque, pour pouvoir bien sentir les sonorités du vers.

De cela nous allons reparler, mais je vais encore vous donner deux ou trois exemples de vocabulaire biblique que l'on trouve dans la Bible même, par exemple dans le **Livre d'Isaïe**, 23, 16: *Heytivi naguène*, *harbi chir*. *Heytivi naguène*: « applique toi à bien jouer ». J'ai dit tout à l'heure que *naguène*, *lenaguène*, c'est « interpréter une musique » ou « jouer d'un instrument ». *harbi chir* « multiplie le chant », c'est à dire chante de nombreux *chirim*, de nombreuses chansons, poèmes chantés, etc. Nous trouvons aussi — et c'est important — dans la **Mishna Tamid**, 7,14 (la Mishna est rédigée en hébreu au II^e siècle après l'ère chrétienne) un texte que l'on reprend régulièrement dans la prière : *HaChir ché-hayou haLeviim omrim baMikdach*. Ici, il est bien question de chant, mais c'est probablement un poème puisque le mot *chir* est accompagné du verbe *lÉmor* qu'on connaît bien dans la Bible : les *Leviim* le « disaient » au Temple : *hayou omerim*, *baMikdach*. Et on nous donne aussi des listes de *chir chèl yom*. Savoir quel était le « cantique » ou le « chant du jour » était essentiel. Cantique ou poème ? Encore une fois les deux mots restent ambiguës et on ne les distingue que par le verbe qui les définit : *lÉmor*, *leDabèr* ou bien *leNaguène*, *leZamèr*, *laChir*.

Dans le second Livre de Samuel, au chapitre 19, 36, on trouve un verset qui introduit un substantif que nous ne connaissons pas encore : *Im echma' 'od beKol charim veCharote* : « Entendrais-je encore la voix des chanteurs (*charim*) et des chanteuses (*veCharote*) ? Le contexte semble indiquer qu'à l'époque, les chanteurs et les chanteuses étaient des professionnels qui chantaient peut-être ensemble, pour égayer des convives ou une assemblée. Alors qu'aujourd'hui, vous le savez, il n'est pas question dans les milieux orthodoxes qu'une voix de femme se mêle aux voix d'hommes et même qu'une femme chante devant des



un cours de FRANCINE KAUFMANN



hommes. Mais dans Samuel II, on parle de jouir de la vie et d'entendre la voix des chanteurs et des chanteuses (*charim ve charot*).

Aujourd'hui, en hébreu moderne, on dirait *zamarim* et *zamarote*. Le verbe *leChorèr* qui veut également dire « chanter, entonner un chant » est réservé en hébreu moderne à la poésie. Donc le *meChorèr* c'est le poète, par opposition au *me'Habèr*, à l'auteur, l'écrivain qui « rédige » en prose un '*hibour*, un texte, un récit, un essai ou tout autre chose.

Encore quelques exemples avec leChorèr (laChir à la forme intensive, avec un redoublement du rèch final) : par exemple Sophonie 2, 14 : Kol vechorèr ba'halone : une voix entonnera à la fenêtre... et dans le second Livre des Chroniques, au chapitre 23, 13 on trouve vehaMechorerim *biKhley* haChir, « et ceux qui interprètent chants accompagnés d'instruments » – kélim ce sont les instruments, Kley haChir les « instruments du chant », donc les instruments de musique. Chir veut donc aussi dire « musique ». On retrouve la même racine dans le Pirké de Rabbi Eliézer qui est un midrash : mè 'assa haMal'akh ? « Qu'a donc fait l'ange ? » Hit'hil leChorèr ou-leZamèr mine haAretz « il a commencé à (leChorèr) déclamer, « interpréter un poème en s'accompagnant instrument » ou-leZamèr « et à chanter » (leZamèr c'est entonner et moduler un morceau musical, fredonner).

A part ces racines qui signifient « chanter » ou « jouer » d'un instrument, s'accompagner d'un instrument ou être accompagné d'un chœur musical, nous connaissons d'autres mots qui montrent bien qu'il y avait des genres littéraires différents, des genres poétiques différents dans la Bible, reconnus par la Bible elle-même, désignés par la Bible comme textes poétiques. L'un des termes que l'on retrouve pratiquement à travers toute la Bible c'est kinâ (à ne pas confondre avec kin'â « la jalousie »). Kinâ correspond au thrène » comme le traduisent certains, à « la lamentation » comme on le traduit beaucoup plus couramment, à la complainte si vous voulez, ou la plainte. LeKonène — le verbe qui accompagne le substantif kinâ —, leKonène c'est justement « entonner une lamentation », se lamenter. En général les sonorités de la kinâ étaient plus proches du chant que de la parole.

On trouve par exemple la Complainte de David sur la mort de Jonathan. On parle souvent du Cantique de David sur Jonathan, mais il s'agit bien d'une lamentation de David. Il est écrit au deuxième **Livre de Samuel**, chapitre 1 verset 17 : *vayeKonène David ète haKina hazote* « David entonna cette complainte », cette lamentation sur Jonathan. On trouve aussi dans le **Livre d'Ezéchiel** 2,10, un texte où il est question de rouleau sur lequel il est écrit : *kinim vaHégué vahi* : donc « lamentations et expression de vahi ». *Vahi*, ressemble à *vaï* qui, comme *oï*, est une formule de lamentation dans l'hébreu biblique : *oï oï, ou-vaï, vahi*. On trouve également dans le **Livre d'Amos** 5, 1 : *Anokhi nossé 'aleykhem kina beyth Israël* « Voilà que je me plains [j'entonne cette complainte, cette lamentation (*kinâ*)] sur vous Beyt Israël ». Et, dans un autre verset d'Amos 8, 10 : *vehafakhti 'haguey'hèm leÈvèl veKol chireykhèm leKinâ* « Je transformerai vos fêtes en jours de deuil » — et là c'est important — *veKol chireykhèm* « et les sons de vos chansons », donc vos chansons, votre musique, vos cantiques,



un cours de FRANCINE KAUFMANN



leKinâ « en lamentation ». Il s'agit vraiment de genres littéraires différents, l'un exprimant la joie, l'autre la douleur, la catastrophe, le malheur.

Encore un texte dans le deuxième **Livre des Chroniques**, 35, 25, où l'on nous parle des rites de deuil à la mort du roi Josias. On nous cite Jérémie [auquel l'on attribue par ailleurs la rédaction de *Eykha*, le fameux rouleau qu'on lit lors du deuil du 9 av et qu'on traduit en français par « Lamentations de Jérémie », bien que le titre hébraïque *Eykha* se contente de reprendre le premier mot du rouleau, « comme » : « Comme elle est assise solitaire la ville jadis populeuse.... ». Il s'agit de Jérusalem]. Jérémie est ainsi cité dans le deuxième Livre des Chroniques : « Jérémie fit une 'complainte', *vayeKonène*, sur Josias ». On nous parle dans le même verset de *charim*, de chanteurs, et de *charote*, de chanteuses, qui ont célébré Josias dans leurs élégies, dans leurs lamentations, dans leurs thrènes (c'est un mot grec utilisé pour désigner les lamentations), dans leurs *kinote*. Donc les *charim* et les *charote* célèbrent Josias et le texte biblique ajoute : « jusqu'à ce jour. Et ils en ont fait une coutume obligatoire en Israël ». Les Lamentations sur Josias sont devenues une tradition au point qu'elles se trouvent consignées – dit le Livre des Chroniques – parmi les Élégies : '*Al haKinote*. On pense qu'il s'agit d'un livre, perdu aujourd'hui, qui contenait des lamentations sur Josias (et peut-être sur d'autres rois), lamentations conservées à l'époque dans un recueil.

Quant au Talmud il appelle *Eykha*, les **Lamentations de Jérémie**: *Meguilate Kinote*, « le Rouleau des Lamentations », ou *Sefer Kinote* « Livre des lamentations ». On sait que dans le Talmud, *sefer* c'est toujours un rouleau puisqu'à l'époque il n'existait pas encore de vrais livres sur papyrus ou sur parchemin, ni bien entendu de livres imprimés. Il s'agit donc bien du rouleau que la Septante nomme : « Les Lamentations », connu plus tard sous le titre « Livre des Lamentations de Jérémie ».

'Al haKinote et Meguilate Kinote appartiennent donc à un genre littéraire distinct, caractéristique de la poésie biblique.

Jusqu'à présent nous avons surtout parlé de termes qui désignent la poésie. Je voudrais évoquer encore quelques termes qui, dans la Bible même, désignent des genres littéraires relevant de la prose.